

EDITORIAL

*2023, une année charnière pour
le dialogue des territoires*

Par Benoît SAMBOU

AFRIMA 2023

*Dakar, coeur battant de
l'Afrique de la culture*

GUEST EDITO

*Discours de nouvel an
du Président MACKY SALL
sur fond de poursuite de
l'effort de protection sociale*

L'AN 1 DES NOUVELLES EQUIPES MUNICIPALES ET DEPARTEMENTALES



ACTUALITES

Les grands chantiers de l'intercommunalité



MISSIONS ET OBJECTIFS DE LA CNDT

Les missions de la Commission nationale du Dialogue des Territoires CNDT sont précisées par le Décret n°2015-1970 du 28-12-2015 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la CNDT.

Ces missions sont au nombre de six (06) :

- Assister Monsieur le Président de la République dans la définition de mécanismes de coopération territoriale ;
- Accompagner le Gouvernement dans la promotion des Groupements d'intérêt communautaire;
- Aider les collectivités locales à la mise en place de groupements d'intérêt communal et à la création d'Etablissements publics territoriaux;
- Faciliter la constitution des groupements territoriaux ou pôles territoires;
- Faciliter les relations entre gouvernement et collectivités locales d'une part et d'autre part entre collectivités locales pour améliorer la concertation entre acteurs territoriaux;
- Fournir au Président de la République et au Gouvernement, les analyses nécessaires au renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales.

La mise en œuvre des missions de la CNDT permettra l'atteinte des objectifs suivants :

- Faciliter la cohésion économique, sociale et territoriale grâce à la valorisation de mécanismes de coopération territoriale ;
- Aider à la définition des dispositifs de gouvernance des territoires en favorisant le dialogue intra-territorial et interterritorial;
- Appuyer le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales en définissant des mécanismes adaptés pour leur mobilisation.

EDITORIAL



P. 4

2023, une année charnière pour le dialogue des territoires

Par Benoît SAMBOU

GUEST EDITO



P. 5-6

DISCOURS DE NOUVEL AN DU PRESIDENT MACKY SALL
Sur fond de poursuite de l'effort de protection sociale



Dossier

Les collectivités territoriales à l'heure du premier bilan

P. 7-10

ACTUALITES



P. 11-16

COLLECTIVITES TERRITORIALES
Les grands chantiers de l'intercommunalité

AGENDA



P. 17-20

AFRIMA 2023
Dakar, coeur battant de l'Afrique de la culture

Directeur de publication
Papa Abdoulaye DIOP

Rédacteur en chef
Boubacar Démba SADIO

Chef d'édition
Sonia Hernanie BASSE

Crédit Photo
Papis Ndiaye

Infographes
Moïse André SAMBOU
Mamadou Lamine KASSE

Adresse
Km 6, Avenue Cheikh Anta DIOP-Stèle Mer-moz, Immeuble El H.Serigne Bassirou MBACKE
6ème Etage

Téléphone
+221 33 869 45 96

SITE: www.cndt.sn
Retrouvez-nous sur les différentes plateformes digitales : Facebook/Instagram/Twitter.





Par Benoît SAMBOU

2023, une année charnière pour le dialogue des territoires

Sacrifiant à la tradition, permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023 prospère mais surtout pleine de nouvelles opportunités et de beaux espoirs après ces dernières années marquées par une crise sanitaire combinée aux aléas de la guerre qui sévit en Europe.

En dépit des contingences, l'agenda 2023 de la CNDT sera riche de belles initiatives allant dans le sens d'accompagner la vision du chef de l'Etat Macky SALL pour un mieux-être palpable pour chaque Sénégalais. Le dialogue des territoires constitue, sans aucun doute, un enjeu important pour la réalisation de cette vision dont une des composantes est la construction d'un Sénégal engagé sur les voies de l'émergence avec des territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable. La CNDT y travaille par des initiatives avec des partenaires partageant les mêmes ambitions et la volonté d'aller encore plus loin dans la réalisation des objectifs de mieux être quel que soit notre territoire d'habitation ou d'implantation.

C'est le lieu de saluer les plateformes d'échanges et d'expression mis en place avec nos partenaires dans le but de mutualiser nos missions et compétences afin de disposer d'un cadre de programmation d'actions spécifiques identifiées avec un chronogramme de mise en œuvre incluant un dispositif de suivi évaluation pour en faciliter la documentation des apprentissages et la capitalisation des bonnes pratiques.

Il s'agira ainsi, durant cette année 2023, de contribuer harmonieusement à la réalisation de la deuxième phase de l'Acte 3 de la décentralisation, de permettre des avancées significatives dans tous les secteurs de la décentralisation et de l'aménagement du territoire, en particulier, la territorialisation des politiques publiques, le développement de l'intercommunalité, la maîtrise de l'information territoriale et l'élaboration de documents de planification territoriale.

l'agenda 2023 de la CNDT sera riche de belles initiatives allant dans le sens d'accompagner la vision du chef de l'Etat Macky SALL pour un mieux-être palpable pour chaque Sénégalais.

La CNDT va à ce titre, continuer à alimenter le débat d'idées utile à nos territoires en s'ouvrant davantage à la société civile, aux organisations non étatiques et aux organismes internationaux pour un dialogue efficient entre les populations et les acteurs territoriaux, notamment les exécutifs locaux.

Nous nous inscrivons résolument dans une logique de dialogue des

territoires, composante majeure du dialogue national, poursuivant l'objectif d'instituer chez les acteurs, une culture et une pratique du dialogue comme instrument de gouvernance territoriale et de consolidation d'un développement territorial équitable. Ces espaces de dialogue seront renforcés au profit d'une gestion efficace des ressources partagées et d'une analyse prospective de la gouvernance des ressources pétrolières et gazières dont les premiers barils seront au rendez-vous de cette année 2023.

Que de perspectives pour le Sénégal !
Déwénatiléne !

DISCOURS DE NOUVEL AN DU PRÉSIDENT MACKY SALL

Sur fond de poursuite de l'effort de protection sociale



Le Président de la République lors de son adresse à la nation le 31 décembre 2022

Le Chef de l'Etat a inscrit les questions sociales au chapitre des priorités, dans sa politique de gouvernance. Dans ce sillage, le président Macky SALL a annoncé, lors son discours à la nation à l'occasion du nouvel an, la poursuite de « l'effort de protection sociale »

S'adressant à ses compatriotes, au soir du 31 décembre 2022, le Président de la République déclare : « Dans un contexte mondial particulièrement difficile, marqué par une hausse généralisée des prix, j'ai souhaité faire de 2023 une année sociale, dédiée à la protection du pouvoir d'achat des ménages .»

C'est le sens des mesures portant sur, a énuméré le chef de l'Etat, entre autres mesures d'accompagnement au profit des Sénégalais, « l'augmentation substantielle des salaires pour un montant cumulé de 236 milliards de FCFA; la subvention des prix du carburant, du gaz et des denrées de première nécessité pour plus de 750 milliards ; la renonciation, par l'Etat, de 157 milliards de recettes fiscales sur des produits importés comme le riz, le blé, le maïs, le sucre et l'huile, afin d'éviter leur renchérissement pour le consom-

mateur et enfin, le soutien direct à 543 000 familles vulnérables par transfert d'argent pour plus de 43 milliards. »

Et ce n'est pas tout. « A cela s'ajoutent les décisions issues des concertations nationales sur la lutte contre la vie chère, visant à contenir la tendance inflationniste des prix, y compris le loyer », a-t-il laissé entendre. Non sans remercier les acteurs qui ont contribué à la matérialisation de cet élan de solidarité nationale. « Je remercie l'ensemble des acteurs économiques et autres forces vives de la nation qui ont contribué au succès de cet exercice de solidarité nationale », se réjouit-il.

A en croire le Président de la République, le gouvernement ne s'arrêtera pas en si bon chemin. « L'effort de protection sociale sera renforcé en 2023 avec la mobilisation de plus

de 450 milliards au titre des subventions des produits alimentaires et énergétiques », a-t-il rassuré ses compatriotes. Toutefois, indique-t-il, celles concernant le carburant et l'électricité seront cependant ajustées et mieux ciblées en faveur des couches sociales les plus nécessiteuses.

« Dans un contexte mondial particulièrement difficile, marqué par une hausse généralisée des prix, j'ai souhaité faire de 2022 une année sociale, dédiée à la protection du pouvoir d'achat des ménages .»



Denrées alimentaires

En outre, les bourses de sécurité familiale seront portées de 25 000 fca à 35 000 fca par trimestre et élargies à de nouveaux bénéficiaires sur la base de critères de vulnérabilité.

« C'est dire, mes chers compatriotes, que le Gouvernement reste dans le temps de l'action, de la sensibilité sociale par la veille, l'écoute et la proximité ; mais également de l'offensive économique », annonce le Chef de l'Etat.

En somme, précise-t-il lors de son adresse à la nation, le Sénégal est aujourd'hui passé d'un état d'indigence à un état d'émergence. « Le combat pour la souveraineté alimentaire reste un objectif de premier plan », affirme le Président SALL.

Lors de son discours de nouvel an, le Président de la République a mis en exergue les efforts consentis par le gouvernement, afin de rendre performant le secteur agricole. « Ainsi, en trois ans, le budget de la campagne agricole a doublé, passant de 40 milliards de FCFA en 2019 à plus de 80 milliards en 2022, pour soutenir les producteurs en semences, engrais et matériels agricoles », soutient-il.

Cette année encore, grâce à l'intensification de nos efforts et une pluviométrie abondante, les récoltes sont satisfaisantes, avec plus de 3,6 millions de tonnes pour les céréales et 1,5 million respectivement pour l'arachide et les

produits horticoles, s'est-il réjoui.

« Nous ferons encore mieux avec les nouveaux aménagements hydro-agricoles en cours, une meilleure maîtrise de l'eau et le développement progressif des Agropoles, des Domaines agricoles communautaires et des fermes Naatangué et Waar-Wi », a laissé entendre le Chef de l'Etat.

« Ainsi, en trois ans, le budget de la campagne agricole a doublé, passant de 40 milliards de FCFA en 2019 à plus de 80 milliards en 2022, pour soutenir les producteurs en semences, engrais et matériels agricoles »

« Dans le cadre de la modernisation du secteur agricole, je me réjouis d'annoncer l'acquisition prochaine de plusieurs matériels et équipements, dont des tracteurs, moissonneuses-batteuses, kits d'irrigation, magasins de stockage et chambres froides », poursuit-il.

Le président de la République a fortement indiqué « qu'en dépit de la crise, nous poursuivons résolument nos chantiers d'infrastructures, parce qu'il ne peut y avoir d'émergence sans infrastructures de base. »

Au total, 60 chantiers d'infrastructures sont actuellement en cours d'exécution, mettant à contribution le secteur privé national et une main d'œuvre intensive.

Il a en particulier mis l'accent sur le « Programme Spécial de Désenclavement », un vaste chantier quinquennal qui a déjà démarré pour réaliser 2850 Km de routes, ainsi que des ouvrages d'art en milieu rural et urbain.

A terme, ce Programme mobilisera 60 entreprises nationales et générera 50.000 emplois.

S'y ajoutent les projets spécifiques d'équité territoriale exécutés par le PUDC, le PUMA et le PROMOVILLES, pour un maillage complet du pays en routes bitumées, pistes carrossables, infrastructures hydrauliques et électriques.



Une vue panoramique de la capitale

« Ce sont tous ces efforts qui ont hissé notre pays à la 8e place du classement Global Economy des meilleurs réseaux routiers et autoroutiers d'Afrique, sur 38 pays évalués », a dit le président SALL.

« Nous avons la même ambition de performance pour les secteurs stratégiques des mines et de l'énergie conformément à nos engagements au titre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) », précise-t-il, dans sa vision de faire du Sénégal un pays émergent.

B. D. SADIO

PROMOTION DE L'INTERCOMMUNALITE

Le Président Macky SALL mise sur l'accompagnement de la CNDT et du HCCT



Le président de la République compte sur la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT) et le Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT), afin que l'intercommunalité connaisse son essor dans la marche des Collectivités territoriales. C'est l'une de ses attentes formulées au sortir du conseil des ministres du 11 janvier 2023.

La Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT) et le Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT) sont deux piliers essentiels dans le développement économique local du Sénégal. Le président de la République, Macky SALL, estime, s'appuyant sur leurs missions respectivement, que ces deux institutions ont un rôle primordial à jouer dans la promotion de l'intercommunalité. Lors de la réunion du conseil des ministres du 11 janvier 2023, le Chef de l'Etat a souligné la nécessité

de promouvoir l'intercommunalité, avec l'accompagnement du HCCT et de la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT).

A signaler que l'intercommunalité vise à favoriser le développement économique local et la relance de la politique d'aménagement du territoire. Il s'agit de parvenir au regroupement de communes ou de municipalités dans une structure légale en vue de coopérer dans un ou plusieurs domaines relevant de leurs compétences transférées.

Dans cette dynamique, la Commission nationale du Dialogue des Territoires a initié, avec l'implication du ministère en charge des Collectivités territoriales et les acteurs territoriaux, un projet de loi pour faire de l'intercommunalité une réalité, afin de pallier les insuffisances en matière de développement de nos territoires.

B. D. S.

L'AN1 DES NOUVELLES EQUIPES MUNICIPALES ET DEPARTEMENTALES

Les collectivités territoriales à l'heure du premier bilan



Hôtel de Ville des Parcelles Assainies

Les équipes municipales élues à la faveur des élections locales du 23 janvier 2022 viennent quasiment de boucler un an d'exercice. Le Magazine « Echos des Territoires » ouvre ses colonnes à quelques maires, qui ont essayé de dresser leur bilan d'étape.

Au sortir des élections locales du 23 janvier 2023, une nouvelle ère s'était ouvert pratiquement toutes dans les collectivités territoriales du Sénégal. Voilà un an déjà que s'était tenu ce scrutin. Un an de gestion ne suffit certes pas de faire le bilan des maires élus pour un quinquennat, mais c'est un temps qui peut faire apparaître un premier aperçu sur leurs réalisations en cours ou non. [Cin] bu naree neex, bu baxee xeeñ ! (« [une marmite] si l'odeur en est délicieuse, promet une intense saveur ! »). Le Magazine « Echos des Territoires » a donné la parole à quelques maires, afin de voir si les premiers jalons posés, un an après leur avènement, peuvent confirmer le sens de cette maxime wolof.



Abdou Aziz Guèye, maire de la commune de Ouakam

Interrogé sur la première année d'exercice de la nouvelle équipe municipale de la commune de Ouakam, le Maire Aziz Guèye par la voix de son premier adjoint revient sur les urgences trouvées sur place. D'emblée, M. Samba Kandji a précisé que le maire et son équipe n'ont

fait qu'exécuter le budget déjà voté avant leur arrivée. « Dans un premier temps, il fallait prendre en compte les urgences de Ouakamois, tout en demandant l'autorisation du conseil municipal pour procéder à l'évaluation du Plan de développement communal qui était », a laissé entendre notre interlocuteur.

Pour aller vite dans sa volonté de matérialiser ses engagements, l'actuel Maire de Ouakam a tenu à revoir de fond en comble le Plan développement communal laissé par son prédécesseur. Après cette étape, il s'est attaqué à une question centrale : celle du patrimoine foncier de la commune. Un audit sera initié par



Rémise de kits scolaires par le maire de Ouakam



Rémise de maillots aux équipes de football

celui qui était à la tête de la « coalition Aziz 2022 ». « Parce que nous avons voulu avoir le cœur net sur un nouveau lotissement qui a été lancé par l'équipe sortante », nous a confié le premier adjoint au maire de Ouakam. Comme pour « assainir » le fonctionnement de la municipalité, le nouveau maire de Ouakam préconisa un audit social, dès sa prise de fonction. « Parce qu'à deux mois des élections le maire sortant s'était permis de procéder à des recrutements à tout va dans son cabinet. La pratique était dénoncée en campagne électorale. Quand nous sommes arrivés, il fallait tout corriger en s'appuyant sur le décret 2021 qui régit le fonctionnement de toutes les communes du Sénégal. Nous nous sommes appuyés aussi bien sur le décret que sur l'audit social qui était fait. L'audit a pu déceler que le cabinet du maire sortant avait un nombre pléthorique. Il fallait licencier beaucoup de gens ; cela a fait la « Une » des journaux. Mais c'était dans le but de se conformer à ce décret et à l'audit social qui a été fait », explique M. Kandji.

Le maire de Ouakam égrène ses premières réalisations

Après l'étape consistant à revoir le fonctionnement, le maire Aziz Guèye tentera d'ouvrir ses chantiers qui portent sur l'éducation, la santé, le sport, mais aussi et surtout sur la lancinante question de l'assainissement. « Même si celle-ci ne fait pas partie des compétences transférées », précise le premier adjoint au maire. « Installés en mars 2022, nous avons neuf à dix mois d'exercice », souligne-t-il avant de passer en revue les différentes ré-

alisations. « En termes de réalisations, il y avait quelques urgences à prendre en compte. Parmi lesquelles figure l'assainissement qui, du reste, est problématique à Ouakam. Avant de procéder au pavage qui fait partie de notre programme, il fallait régler le problème de l'assainissement. C'est une question très délicate qui demande d'importants moyens. Et on sait bien que ce n'est pas une compétence transférée. Mais qu'importe, il appartient à la commune de poser des actes pour soulager la population », a-t-il déclaré.

Ensuite, tient-il à rappeler, il y a la question de l'éducation qui constitue le point phare de notre programme. « Et dès notre avènement, il fallait agir pour montrer que c'est une nouvelle ère. Nous avons pris le soin de refaire toutes les toilettes des six écoles primaires que compte la commune, ainsi que l'aménagement intérieur. Non sans oublier le problème récurrent d'eau dans ces écoles. Aujourd'hui, cette difficulté est derrière nous », a dit le collaborateur du maire de Ouakam. Et ce n'est pas tout. Toujours au chapitre de l'éducation, poursuit-il : « Nous avons procédé également à la distribution de kits scolaires pour soulager les parents et institué une « journée de l'excellence » pour primer les meilleurs élèves. Nous avons tenu une journée d'orientation des bacheliers pour leur ouvrir des perspectives d'avenir en matière d'offres de formation professionnelle ».

Le secteur des daaras n'est pas en reste. « Nous avons rencontré également les responsables des Daaras pour mieux les accompagner dans leurs missions

de formation ». La même attention a été portée au domaine des sports, avec à la clé une subvention d'un million destinée aux ASC tout en incitant les jeunes à s'investir davantage dans les actions civiques dans leur quartier. C'est dans cet esprit de prise en charge des préoccupations des jeunes, que des espaces occupés sans autorisation ont été récupérés et aménagés pour en faire des aires de jeu. La commune de Ouakam a surtout bénéficié de l'accompagnement du président de la République en lui octroyant deux hectares du patrimoine foncier de l'ancien aéroport pour y ériger un stage.

L'ambition du maire Aziz Guèye se mesure également dans le domaine de la santé. Sa décision majeure est de raser le centre de santé trouvé dans un état de délabrement très avancé pour en construire un hôpital neuf. « Cela se fera avec l'appui des constructeurs de l'usine de désalinisation de l'eau de la mer. Dans le cadre de la responsabilité sociétale de leur entreprise, ils ont décidé d'accompagner la commune de Ouakam pour la construction de cet hôpital qui va commencer au cours de l'année 2023 », nous renseigne-t-on. « Pour l'année 2023, le pavage des différents axes routiers de Ouakam, la reconstruction du foyer des jeunes et le stade de Ouakam seront lancés », nous souffle-t-on.



Dons d'ampoules pour l'éclairage publique



Rémise de fournitures scolaires



Ibrahima Niang, maire de Médina Sabakh

Plaidoyers

Une autre commune, un autre maire. Cette fois, c'est celui-ci de Médina Sabakh. Le maire Ibrahima Niang, puisque c'est de lui qu'il s'agit, s'est évertué, au-delà des investissements à consentir, à faire des plaidoyers pour l'électrification de plusieurs villages de sa commune. S'adressant à ses administrés à l'occasion du nouvel an, « par obligation et par devoir » de les informer, il dira : « Nous avons fait des plaidoyers pour l'électrification des villages de Falifa, Youna, Keur Moda, Ngayéne 2, Ndiagnéne, Pakane Samba Atta, Pakane Keur Gagny, Pakane Ndiawnary, Pakane Demba Djidé... ». Ces plaidoyers semblent ne pas tomber dans l'oreille d'un sourd. Car, révèle le Maire Ibrahima Niang, l'électrification des villages comme Keur Ngatane,

Keur Lahine, Passy Hamdalaye, Keur Mor Kany, Keur Baka Bassine sont en cours de réalisation.

« Aussi, nous avons plaidé pour l'attribution d'une fréquence radio pour la commune et bénéficiaire du programme d'installation de lampadaires solaires à l'image des autres communes. Nous communiquons constamment sur l'importance de la commune de Médina Sabakh, deuxième commune de la région de Kaolack, pour bénéficier davantage des projets du gouvernement et d'autres partenaires », ajoute le « serviteur » de la commune de Médina Sabakh composée de 58 villages.

Le maire de Médina Sabakh dresse son bilan d'étape

Le maire de Médina Sabakh a tenté de lister les réalisations de son équipe municipale, un an après son installation. A cet effet, M. Ibrahima Niang a énuméré onze points figurant sur le tableau des investissements consentis. Il s'agit, entre autres, de l'informatisation du service d'état civil pour améliorer la qualité et la rapidité du service aux usagers et pour sécuriser les données avec un stockage à distance ; de recrutement et prise en charge de trois enseignantes affectées dans trois écoles pour assurer l'enseignement communautaire préscolaire aux en-

fants ; de dotation de médicaments et de matériels médicaux aux 4 postes de santé et à la case de santé améliorée de la commune ; de la participation à l'amélioration de la praticabilité des pistes de Khoupakh, Pakane, Ainoumane et Keur Samba Couta ; de l'acquisition de matériels et d'équipements divers de la radio municipale de Médina Sabakh ; de l'achat de fournitures scolaires et de matériels didactiques destinés à l'ensemble des élèves de toutes les écoles de la commune et de l'achat de livres coraniques destinés aux 166 daaras et aux mosquées des 58 villages de la commune. Non sans oublier la subvention aux étudiants par le règlement intégral de leurs charges locatives annuelles à Dakar et la subvention allouée à ceux des autres universités du pays. Il y a également la construction du poste de santé de Falifa, un projet qui serait déjà finalisé.

C'est dire que les nouvelles équipes municipales installées au lendemain des élections locales du 23 janvier 2022 tentent de poser des actes allant dans le sens du respect de leurs promesses électorales.

B. D. SADIO

Les grands chantiers de l'intercommunalité



Visite du Président de la CNDT Benoît SAMBOU à l'ANAT

Lors du Conseil des ministres du 11 janvier 2023, le Chef de l'Etat a réitéré sa volonté de promouvoir l'accompagnement des collectivités territoriales vers l'intercommunalité en impliquant en premier plan le Haut Conseil des Collectivités territoriales (HCCT) et la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT).

Bien entendu, le Ministère des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires (MCTADT) reste un partenaire privilégié qui s'appuie sur ces deux institutions dont la complémentarité des missions et la contribution des actions sont situées en amont des interventions sectorielles pour mieux affiner, de manière positive, l'impact de celles-ci sur les populations des collectivités territoriales.

Dans son adresse aux acteurs territoriaux présents à la deuxième édition de la journée nationale de la Décentralisation, Son Excellence, Macky SALL, Président de la République, a rappelé : « Les populations à la base sont en définitive les destinataires des politiques publiques sectorielles pilotées par le

gouvernement ».

A cet effet, le Chef de l'Etat a constamment affirmé sa volonté de faire de la décentralisation et le développement territorial des catalyseurs de l'émergence afin de construire un développement harmonieux, équilibré, durable et équitable de nos territoires.

Cette directive présidentielle corrobore son idée selon laquelle la deuxième phase de la mise en œuvre de la réforme de la politique de décentralisation dite Acte III doit, en priorité, régler définitivement la problématique des incohérences territoriales, principales sources d'iniquité et de déséquilibres de tous ordres, en s'appuyant sur les résultats de travaux d'ingénierie territoriale de l'ANAT, le dialogue et la concertation autour de la CNDT,

pour stabiliser le tracé des frontières des collectivités territoriales, sur toute l'étendue du territoire national.

Comme pour confirmer leur proactivité dans la saisine de cette question, le Président de la CNDT et le Ministre des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires ont précédemment signé un Accord Cadre de Partenariat, le mardi 20 décembre 2022, pour exécuter, ensemble, quatre (4) actions spécifiques en lien avec l'Intercommunalité et la Coopération territoriale d'une part, et d'autre part, la concertation et le dialogue autour du projet de correction des incohérences territoriales, à l'initiative conjointe du MCTADT et de la CNDT.



Le Directeur de l'ANAT expliquant au Président de la CNDT la cartographie de l'aménagement du territoire

Pour rappel, la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT) est créée, auprès de Monsieur le Président de la République, pour appuyer la formulation et la mise en œuvre de la politique de l'Intercommunalité et de la Coopération territoriale.

Son schéma d'intervention s'articule autour de la production de résultats orientée sur la promotion d'un modèle de territorialisation du PSE, la maîtrise de l'Information territoriale ainsi que l'institutionnalisation de la concertation permanente des acteurs territoriaux nationaux et locaux à travers le Cycle de Dialogue qui correspond à un agenda annuel couvrant quatre (4) Conférences thématiques trimestrielles de haut niveau, réunissant, à chaque occasion, des acteurs territoriaux, des scientifiques et des experts autour de thématiques spécifiques à la Décentralisation, l'Intercommunalité et la Coopération territoriale.

Conformément à ses missions, la CNDT a initié, depuis 2016, avec l'ensemble des acteurs territoriaux, d'importants travaux d'études, de réflexions scientifiques comme contribution à la finalisation de la réforme de l'Acte III de la Décentralisation.

La Coopération territoriale, axe d'approfondissement de la décentralisation

Une des recommandations liées à la mise en œuvre de cette importante réforme, préconise l'Intercommunalité et la Coopération territoriale comme axe majeur d'approfondissement de la décentralisation fondé sur la nécessité de mettre en synergie, la richesse et les potentialités dynamiques des collectivités territoriales.

C'est ainsi que la CNDT a fait mener une étude qui, en dressant le bilan des expériences intercommunales passées et actuelles, dans notre pays, a révélé, à son terme, la nécessité de disposer d'un Cadre législatif et réglementaire de l'Intercommunalité plus opérationnel assorti d'instruments de gouvernance.

« Les populations à la base sont en définitive les destinataires des politiques publiques sectorielles pilotées par le gouvernement ».

A cet effet, une seconde étude portant élaboration des textes régissant le Cadre législatif et réglementaire de l'Intercommunalité au Sénégal, a permis de disposer d'un Avant-projet de Loi d'orientation et de son décret d'application, qui a fait l'objet d'enrichissements et de validation par toutes les catégories d'acteurs territoriaux, en plusieurs circonstances (réunions de travail et ateliers notamment), de manière inclusive et participative.



Transformation des produits agricoles

C'est avec ses acquis que survient la signature l'accord Cadre qui devrait permettre à la CNDT, au HCCT et au MCTADT, d'envisager l'avenir avec beaucoup plus de sérénité et de culte de résultats.

Pour rappel, la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT) est créée, auprès de Monsieur le Président de la République, pour appuyer la formulation et la mise en œuvre de la politique de l'Intercommunalité et de la Coopération territoriale.

Dans cette perspective, la CNDT poursuit, au titre de l'année 2023, la mise en œuvre des actions spécifiques sui-

vantes : la correction des incohérences territoriales ; la production des outils de planification dédiés à l'inter-territoire (Intercommunalité et Coopération territoriale), dénommés Schéma de Cohérence territoriale (SCOT), institués par la LOADT ; la contribution à la formulation et la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Valorisation des Ressources des Territoires (PA-VART) et la conduite du Cycle de Dialogue avec la tenue de quatre conférences thématiques territoriales.

A ces initiatives s'ajoutent d'autres qui matérialisent la vitalité du partenariat entre la CNDT, et l'ONG 3D, la Plateforme nationale des Directives volontaires, Enda ECOPOP, la DSCOS, la Plateforme des OSC autour de la formulation de plan d'actions pour la réalisation conjointe d'objectifs communs se rapportant à la redynamisation de la Plateforme des Acteurs de la Coopération territoriale (PACT) ; au financement et la mise en œuvre des projets du Parc artisanal de Pikine, Bedeew, le Cluster agroindustriel de la Casamance ; à la valorisation du dividende démographique en partenariat

avec Enda ECOPOP et la Commune de Tattaguine et la confirmation et l'affirmation du magazine « Echos des Territoires » en tant qu'outil de communication, de promotion, de vulgarisation et de capitalisation des bonnes pratiques en Décentralisation, Intercommunalité et Coopération territoriale.

Arona BA

*Secrétaire Permanent de la CNDT
Ingénieur en Planification Economique
et Gestion des Organisations*

SOMMET SUR LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

« Dakar 2 » dans le temps de l'action



Photo officielle des chefs d'Etat et chefs de gouvernement et des personnalités ayant participé au Sommet de Dakar 2

Comment nourrir l'Afrique ? C'est la question au cœur des échanges du sommet de Dakar 2 sur la souveraineté alimentaire en Afrique. La rencontre internationale axée sur « l'action » a été accueillie par le président de la République, Macky Sall, par ailleurs président en exercice de l'Union africaine. A cet effet, les dirigeants du monde présents dans la capitale sénégalaise ont pris la résolution de mobiliser et de mettre en cohérence les ressources gouvernementales, les partenaires au développement et le financement du secteur privé pour libérer le potentiel alimentaire de l'Afrique, avec l'appui de la Banque africaine de développement, co-organisatrice de l'événement.

« Après « Dakar I » en octobre 2015, le Sénégal se réjouit d'accueillir à nouveau, en partenariat avec la Banque africaine de Développement, la 2e Conférence internationale de Dakar sur l'agriculture Dakar II, sous le thème de la souveraineté alimentaire et de la résilience. » C'est en ces termes que le président Macky SALL s'est d'emblée adressé à ses hôtes de marque. « Nourrir l'Afrique : Souveraineté et résilience alimentaire », le chef de l'Etat dira : « De toute évidence, cette priorité est devenue aujourd'hui une urgence de première nécessité, alors que nos pays subissent de plein fouet l'effet

combiné du changement climatique, de la pandémie et d'une guerre majeure. » Suffisant pour le président SALL et président en exercice de l'Union africaine d'évoquer plusieurs facteurs peu reluisants en matière de sécurité alimentaire dans le continent. « Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon le Rapport mondial sur la crise alimentaire en 2022, jusqu'à 205 millions de personnes à travers le monde pourraient faire face à l'insécurité alimentaire. S'y ajoutent la pénurie d'engrais et la hausse vertigineuse des prix qui plombent la production agricole », a-t-il laissé entendre devant un parterre

de chefs d'Etat et de gouvernement venus d'Afrique et du reste du monde dont le président d'Irlande Michael HIGGINS. « Cette crise sans précédent nous édifie sur l'urgence pour notre continent de mettre fin à sa dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur, d'apprendre à se nourrir par lui-même, et mieux encore, de contribuer à nourrir le monde. Nous en avons le potentiel. Nous sommes 1,4 milliard d'habitants établis sur plus de 30 millions de km², avec plus de 60% des terres arables non exploitées de la planète et d'abondantes ressources hydriques », renchérit le président de la République

du Sénégal. Le chef de l'Etat a déploré « tout le paradoxe d'un continent qui continue d'importer l'essentiel de ses produits alimentaires ». Président en exercice de l'Ua, il n'est pas passé par quatre chemins pour évoquer les priorités : « Face à une crise sans précédent, nous sommes à la croisée des chemins. Il y a le chemin de l'Afrique des problèmes, qui nous maintient dans le statut quo d'une agriculture qui continuera de nous exposer à la précarité alimentaire, et le chemin de l'Afrique des solutions, qui nous met dans la perspective d'une agriculture moderne, et nous conduit, au-delà de la résilience, vers la souveraineté alimentaire. Dakar II veut s'inscrire résolument dans la dynamique de l'Afrique des solutions ; une Afrique qui puise dans son énorme potentiel pour se nourrir par elle-même et aider à nourrir le monde. » Toujours dans son discours, le président de la République a déclaré : « C'est notre raison d'être ici. Nous voulons rester combattifs, résolus à surmonter nos obstacles pour relever les défis devant nous ». C'est pourquoi, il a lancé un appel à tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux à se mobiliser avec nous, pour faire de Dakar II un véritable Sommet de l'action, afin de réussir ensemble le pari de la production agricole et de la souveraineté alimentaire en Afrique. Lui emboitant le pas, le président du Groupe de la Banque africaine de développement a appelé à une coalition mondiale d'efforts autour de l'Afrique. « Nous appelons à une coalition mondiale d'efforts autour de l'Afrique pour libérer son immense potentiel agricole afin qu'elle devienne une destination mondiale permettant de répondre aux pénuries croissantes en matière d'approvisionnement alimentaire dans le monde », a dit M. Akinwunmi Adesina.

« Face à une crise sans précédent, nous sommes à la croisée des chemins... »



Le Président Macky Sall au Sommet de la souveraineté alimentaire Dakar 2

Organisé par le gouvernement du Sénégal et la Banque africaine de développement du 25 au 27 janvier 2023, ce sommet a rassemblé plusieurs dizaines de dignitaires, dont 34 chefs d'État et de gouvernement, 70 ministres et des partenaires au développement, qui ont travaillé sans relâche à l'élaboration de pactes visant à transformer l'agriculture en Afrique. Le président de la République d'Irlande, Michael D. Higgins, a participé aux trois jours du sommet. Dans son allocution de clôture, le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, a déclaré que le continent et ses partenaires étaient déterminés à obtenir des résultats et que la mise en œuvre était essentielle pour stimuler la production alimentaire et nourrir l'Afrique. « Le message était clair : nous travaillerons ensemble pour soutenir fermement la mise en œuvre des Pactes de fourniture de denrées alimentaires et de produits agricoles au niveau national », a déclaré M. Adesina. Il a ajouté que les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à instaurer des conseils consultatifs présidentiels de haut niveau pour superviser la mise en œuvre des pactes, qui seront présidés par les présidents eux-mêmes dans leurs pays respectifs.

Un engagement ferme à produire des résultats

« Avec une détermination et une volonté collectives fortes, nous travaillerons en coordination et en partenariat pour aider les pays à réussir », a affirmé le président du Groupe de la Bad. M. Adesina a salué la forte participation enregistrée lors de l'événement. « Nous sommes venus en réponse à un vibrant appel lancé par l'Afrique : il est temps pour l'Afrique de nourrir l'Afrique. L'appel du clairon disait que le moment est propice et que l'heure est venue pour l'Afrique de se nourrir par elle-même. Nous sommes venus d'Afrique. Nous sommes venus du monde entier ». Il a déclaré également que le sommet Dakar 2 restera dans les mémoires comme un tournant décisif en ce qui concerne la capacité de l'Afrique à se nourrir par elle-même et à atteindre l'autosuffisance et la souveraineté alimentaires : « Nous partons avec la détermination et la volonté de nourrir l'Afrique. Main dans la main et en marchant d'un même pas, nous atteindrons notre destination : une Afrique qui se nourrit enfin. Une Afrique qui se développe avec fierté ».



Le Président Macky SALL entouré de ses hôtes lors du Sommet de la souveraineté alimentaire Dakar 2

Dans la déclaration de Dakar, les dirigeants sont convenus de consacrer au moins 10 % des dépenses publiques à l'augmentation du financement de l'agriculture. Ils ont également décidé de déployer des ensembles de mesures de production robustes pour stimuler la productivité et accroître la résilience afin de parvenir à la sécurité et à l'autosuffisance alimentaires.

Dans son discours de clôture, le Premier ministre Amadou Ba a qualifié le sommet de « succès retentissant. » « L'agriculture crée des emplois et favorise la richesse et la santé », a-t-il déclaré, et il a appelé tous les citoyens d'Afrique à s'unir et à s'accorder sur un programme commun piloté par les Africains pour les Africains. Le Premier ministre Ba a ajouté : « C'est un paradoxe que l'Afrique soit le plus grand continent, mais également le plus dépendant. Nous devons dès à présent mettre fin à cette dépendance. L'Afrique doit consommer ce qu'elle produit, et produire ce qu'elle consomme. »

Un soutien mondial

Le président de la République d'Irlande, Michael Higgins, qui a participé

aux trois jours du sommet, a appelé à un soutien mondial pour le programme « Nourrir l'Afrique ».

« Faisons de ce siècle le siècle de l'Afrique, celui qui verra le continent s'affranchir de la faim, un continent commun dans une famille mondiale, un continent fondé sur les bases solides du respect des institutions, des traditions, des expériences et des sagesse de chaque nation », a affirmé le président Higgins.

« C'est un paradoxe que l'Afrique soit le plus grand continent, mais également le plus dépendant. Nous devons dès à présent mettre fin à cette dépendance. L'Afrique doit consommer ce qu'elle produit, et produire ce qu'elle consomme. »

Dans un message vidéo, la directrice générale de la coopération internationale des Pays-Bas, Kitty Van Den Heij-

den, a annoncé que son pays s'engagerait à consacrer 450 millions d'euros supplémentaires, au cours des cinq prochaines années, au financement de programmes de sécurité alimentaire axés sur l'Afrique subsaharienne. Elle a ajouté que son pays soutiendrait également la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence de la Banque africaine de développement à hauteur de 30 millions de dollars. « Nous n'avons pas de temps à perdre ; nous devons agir et construire des systèmes alimentaires plus résilients », a-t-elle ajouté.

Le président de la Banque islamique de développement, M. Muhammad Al Jasser, a fait une déclaration dans laquelle il s'est engagé à poursuivre son soutien pour stimuler la production alimentaire en Afrique. Le Canada et l'Allemagne se sont également engagés à soutenir le programme « Nourrir l'Afrique ».

Sonia BASSE

AFRIMA AWARDS 2023 : Dakar, cœur battant de l'Afrique de la Culture



La 8e édition des Afrima Awards s'est achevée ce dimanche 15 janvier à Dakar Arena. Mais le Sénégal n'a pas brillé à ce rendez-vous qui récompense les meilleurs musiciens africains. Aucun des cinq artistes sénégalais nominés n'a gagné dans sa catégorie. Ismaïla Lô a sauvé l'honneur du pays, en obtenant un prix spécial. Par contre, l'artiste de l'année revient au Nigérien Burna Boy.

Au terme de quatre jours de festivités, lors de cette 8e édition des Afrima Awards, les récompenses ont été décernées, le 15 janvier 2023 à Dakar. Le titre de l'Artiste de l'année revient au Nigérien Burna Boy. Les artistes sénégalais n'ont pas brillé,



même si Ismaïla Lô est parvenu à sauver l'honneur du pays.

En effet, Waly Seck (Meilleur artiste ouest-africain), Viviane (Meilleure artiste féminine), Sidy Diop (Meilleur auteur) et Dip (Meilleur rappeur) ont tous mordu la poussière. Les deux premiers se sont inclinés une deuxième fois, puisqu'ils ont été surclassés par le binôme Fadilee Ituya Fidq et Taz Gaz Goemi dans la catégorie Meilleur duo.

Lors de cette fête de la musique africaine, il y a eu un incident. Le jeune chanteur Jeeba, nominé dans la catégorie Artiste le plus prometteur de l'année, a attendu des heures pour monter sur scène. Finalement, il a boudé et quitté les lieux. Lorsque son tour de monter sur scène est arrivé, les organisateurs l'ont désespérément cherché. "Il est parti", a annoncé un membre du staff. Le show s'est poursuivi, avec les

passages des autres artistes.

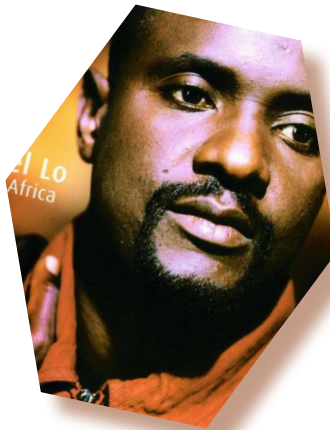


Il faut dire aussi qu'une attention particulière a été accordée aux filles et aux jeunes femmes musiciennes et professionnelles du secteur, afin de promouvoir l'égalité des genres.

«Le domaine musical, un facteur touristique important»

Prenant la parole, le ministre de la Culture et du Patrimoine historique, le Pr. Aliou Sow, a souligné que la musique contribue sans nul doute au rayonnement de la destination Sénégal et renforce sa notoriété de destination de référence incontournable, tout en améliorant l'image de marque de Dakar, ville d'art et de culture.

“Cela témoigne, si besoin en est, du rôle important que joue notre pays sur la scène internationale, dans le monde des arts de la culture et de la musique en particulier”, a poursuivi le ministre, en faisant référence aux talentueux et monuments de la musique que sont “Youssou Ndour, Baba Maal, Omar Pène, Ismaïla Lô, Sidy Diop, en passant par Coumba Ngawlo, Waly Seck, sans oublier les éminents talents du hip-hop”.



«Il est accepté de tous que le domaine musical est un facteur touristique important. Il contribue à la promotion des destinations. Les artistes voyagent et constituent par essence des ambassadeurs des destinations, notamment africaines. Par ailleurs, la musique stimule le tourisme, mais aussi et surtout les loisirs», a-t-il déclaré, rappelant que «si la gastronomie et les hébergements donnent des étoiles aux destinations touristiques, la musique leur donne un rythme, un style, voire une personnalité».



Monsieur Sow d'ajouter que le choix du Sénégal pour abriter cette édition d'Afrima est une manière de témoigner la reconnaissance de leurs pairs et des efforts sans cesse mis en œuvre pour le développement de la musique sénégalaise et africaine.

Avec Enquêteplus



Atelier Ndokette présente « Tocutugol »

Atelier Ndokette



Exposition d'art

L'Atelier Ndokette est un jeune collectif composé d'Ibrahima Ndome, de Souleymane Bachir Diaw (Sénégal) et de Safi Niang (Guinée). Leur art questionne les usages, les traditions et les techniques qui se cachent derrière chaque vêtement. Dans cette exposition, ils nous donnent à voir la « littérature du vêtement ».

Tocutugol est un mot pulaar en Guinée, qui fait référence à l'action de restaurer un objet qui l'a déjà été une première fois. Pour les membres de l'Atelier Ndokette, il fait écho à une démarche d'expérimentation des matières textiles qui les entourent depuis l'enfance. Safi Niang, Souleymane Bachir Diaw et Ibrahima Ndome développent une approche transdisciplinaire, à l'intersection de la photographie, de la peinture et des installations textiles, enrichie par leurs col-

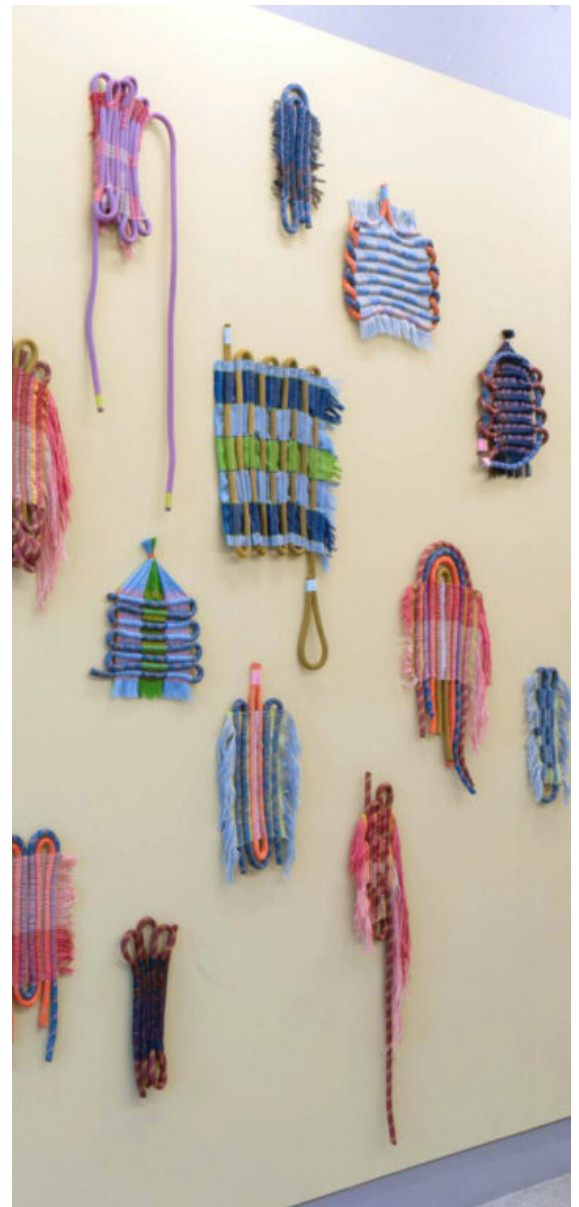
laborations, avec des artisans au Sénégal et en Guinée.

Le collectif souhaite notamment entretenir un rapport direct avec un tissu blanc, en coton : rabbal en wolof ou leepi en pulaar, représentatif de l'héritage et des liens familiaux. Le travail initié avec ce textile les place au cœur de ces cycles de transmission mêlant des mémoires vives et leurs réalités.

Ils s'intéressent ainsi aux techniques textiles (tissage, « attachés », teinture,...) et aux formes préservées à travers les gestes et rituels.

- Vernissage le samedi 26 novembre à 18h, dans les jardins de l'Institut français du Sénégal à Dakar.

- Exposition jusqu'au 28 février 2023



Exposition d'art

Festival regard sur la Casamance 2



Festival CULTUREL
FESTIVAL REGARDS SUR LA CASAMANCE

Artisanat, Culture et Découverte
Centre Artisanal de Ziguinchor
DU 10 au 12 Février 2023
village artisanal

SENEGAL - ZIGUINCHOR

- ✓ DANSE
- ✓ EXPOSITION
- ✓ DECOUVERTE

2ème Edition

Association "Les amis des Arts de la Casamance" Réervations et information

INFOLINE: 784520265 / 774719460

La deuxième édition du festival culturel regard sur la Casamance art et culture est prévue cette année du 10 au 12 février 2023 dans la ville de Ziguinchor. Ce grand festival qui se tient au village artisanal de Ziguinchor, vise à promouvoir l'artisanat casamançais. Tout le monde est invité à venir vivre ces moments avec les artisans de la région. Au programme : danse, exposition, découverte.

Informations : 78 452 02 68 / 77 471 94 60



2ème édition

Les Cultur'Elles
Promotion des arts et de la culture au féminin

Salon du livre féminin de Dakar

APPEL À CANDIDATURE
ATELIER SUR LA LANGUE WOLOF

En marge de la deuxième édition du salon du livre féminin, « les Cultur'Elles » lance un appel à candidature pour un atelier sur la langue wolof qui aura lieu du 13 au 17 février 2023.

Initié par l'auteure, scénariste et réalisatrice Amina Seck, fondatrice des Cultur'Elles, le salon du livre féminin est un événement qui exprime la vision des femmes africaines, sénégalaises en particulier. À l'occasion de la deuxième édition du salon qui se tiendra du 13 au 17 février 2023, un appel à candidature sur la langue wolof vient d'être

lancé.

Vous souhaitez participer, voici les conditions :

- Vous voulez apprendre à lire et écrire le wolof
- Vous êtes disponible du 13 au 17 février 2023
- Vous êtes âgées de 18 ans et plus, cet appel d'offre est pour vous mesdames.

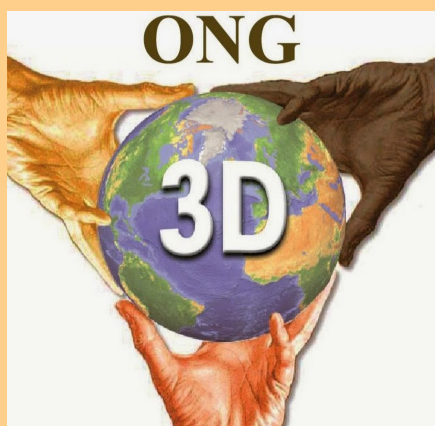
Date limite de dépôt : 30 janvier 2023

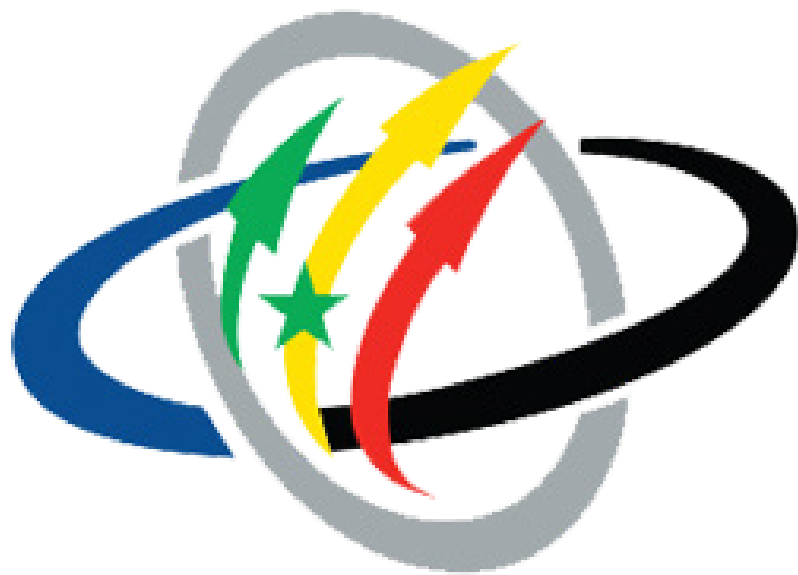
CONTACTS

Mél : Contacts.lesculturelles@gmail.com

Tel: 70 449 74 55

NOS PARTENAIRES





CNDT